

# LE TRAIT D'UNION

de  
Saint-Sever de Saintonge



SEPTEMBRE 2023 - n° 69



*Je sors mon vieux plumier, mes porte plumes, l'encrier,  
ma gomme et mes crayons.*



# Le Mot du Maire



*Chers concitoyens,*

*Septembre a déjà pointé le bout de son nez, la **rentrée** des classes est arrivée. L'école revit et résonne des cris et rires des enfants.*

*Les effectifs restent stables dans le RPI St Sever/Rouffiac, mais un vent visant à supprimer les « petites écoles » souffle au-dessus de nos établissements scolaires. Ce doute ne nous empêche pas de maintenir les bâtiments en bon état pour le bien-être de nos enfants et de leurs enseignants (retrouvez la liste des travaux réalisés pendant les vacances d'été p 14).*

*Dans nos communes où les élus sont confrontés régulièrement aux problèmes de chacun, il n'est pas facile de contenter tout le monde ; pourtant les **bénévoles** œuvrent sans compter, donnent leur temps de repos et loisirs ; d'autres seront toujours aigris et assistés, la société leur doit tout c'est ainsi...*

*Comme aurait dit ce philosophe : « Si on n'est pas heureux dès le premier jour, on ne le sera jamais car il manquera toujours quelque chose : si l'on attend le bonheur, il ne viendra jamais. »*

*Nous avons commencé la vente des parcelles du **Lotissement du Parc**. L'apport de nouvelle population va générer, à moyen terme, des impôts fonciers permettant de nouveaux investissements.*

*Le rattachement de notre commune, avec sa voisine Rouffiac, est toujours d'actualité. Une commission d'étude a été mise en place afin de travailler sur la Charte de la future **Commune Nouvelle**.*

*Pour mémoire, le but de cette fusion est ambitieux mais raisonnable :*

- Maintenir notre **groupe scolaire** St Sever / Rouffiac*
- Conserver et faire évoluer notre **cabinet médical***

*Ce numéro du Trait-d'Union vous permet de revivre les bons moments des manifestations de ces derniers mois ou donner quelques regrets à ceux qui n'ont pu être des nôtres.*

*Merci encore aux bénévoles pour leur dévouement.*

*Bonne rentrée à toutes et à tous,*

*Le Maire*

*Pierre HÉRVE*

## Au revoir et merci à Corinne PEQUIGNOT

*Elue en mars 2014 sur ma liste, Corinne PEQUIGNOT a quitté ses fonctions depuis 3 mois. Son attachement à son poste de 1<sup>ère</sup> adjointe était présent sur le terrain. Active défenseur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle s'est investie dans le marché de Noël, le Téléthon ainsi que le repas des Aînés.*

*Responsable de la commission fêtes et cérémonies, je lui ai toujours accordé ma confiance.*

*Pour des raisons personnelles, Corinne a souhaité quitter ses fonctions au mois de mai 2023.*

*Merci à toi Corinne pour ces 9 années passées à mes côtés.*



Corinne, lors du mariage de son fils Kévin avec Manon le 22 avril 2023

\*\*\*

*Le 08 juin 2023, le conseil municipal a délibéré pour désigner Anthony TERRIERE 1<sup>er</sup> adjoint ; Jean-Michel TIBURCE a gardé son poste de 2<sup>ème</sup> adjoint ; Frédérique DUPONT a été nommée 3<sup>ème</sup> adjointe ; enfin Brigitte LECLERC est restée conseillère déléguée à la communication.*

*Merci à eux d'avoir accepté ces fonctions.*

Pierre HERVE



## Résumé des conseils municipaux

Il a été décidé en conseil municipal de ne plus intégrer au trait-d'union les résumés des conseils municipaux.

Vous pouvez néanmoins les consulter en Mairie ou sur le site [www.stsever17.fr/vie-municipale/les-comptes-rendus/](http://www.stsever17.fr/vie-municipale/les-comptes-rendus/)



## Soutien aux valeurs de la République et de la France

Le lundi 3 juillet, à l'appel de l'Association des Maires de France, les élus de Saint-Sever de Saintonge se sont réunis devant la mairie pour marquer leur attachement aux valeurs de la République et à la France, et leur solidarité aux maires attaqués.

## Rappel Urbanisme

Nous vous rappelons que, pour **TOUTES** les demandes accordées de permis de construire (PC), la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) ainsi que la déclaration d'achèvement des travaux (DACT) **sont obligatoires**. Concernant les déclarations préalables (DP) seule la DACT est demandée.

Afin de régulariser la situation, vous devez déposer le ou les documents dûment remplis et signés à la Mairie. Si ces documents ne vous ont pas été communiqués, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : [mairie@stsever17.fr](mailto:mairie@stsever17.fr).



Merci pour votre compréhension.

## Information dépôt de ferraille



La Mairie ne prendra plus les réfrigérateurs et congélateurs pour la ferraille. Ils seront à déposer à la déchèterie.

## Information SNCF (Axe Nantes-Bordeaux)

Information de Mr Jean-Luc Gary, Directeur Territorial SNCF Réseau suite à l'intervention de Mr Daniel LAURENT, Sénateur de la Charente-Maritime relative à la desserte ferroviaire sur l'axe Nantes-Bordeaux.

Le Directeur Territorial indique qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le financement de la régénération de la ligne Saintes- Saint-Mariens sera entièrement couvert par SNCF Réseau au titre du réseau structurant.

Ces travaux devraient permettre de lever progressivement les limitations de vitesse qui affectent le temps de parcours.

Le calendrier devrait être bientôt connu cet été.

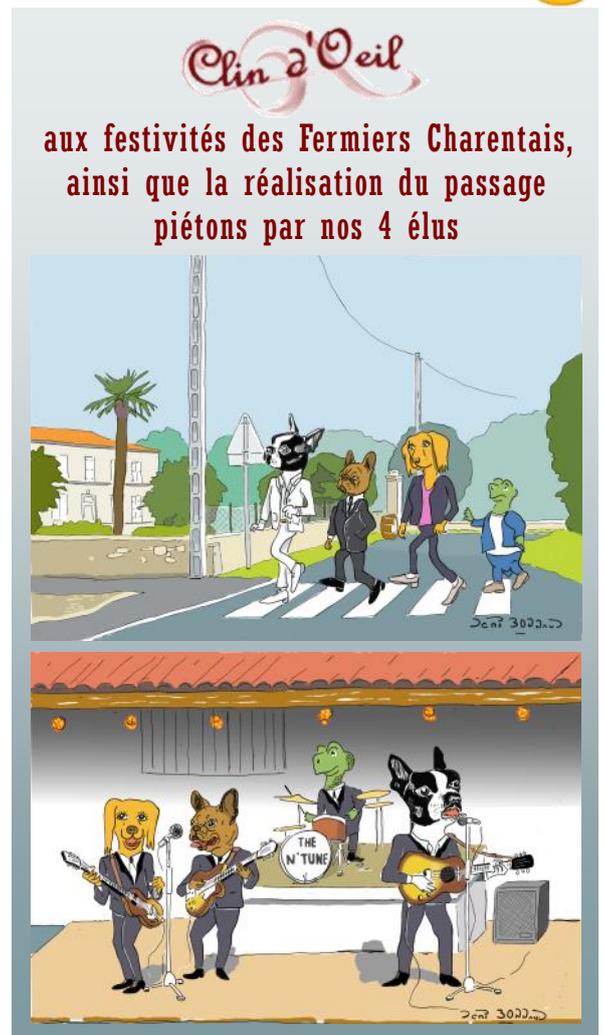
## Horaires des arrêts à BEILLANT



Du lundi au vendredi

Départ BEILLANT **7h15** arrivée à SAINTES 7h22

Départ de SAINTES 17h59 arrivée à BEILLANT à **18h07**



## Bilan et remerciements « Escapade sur le fleuve Charente 2023 »

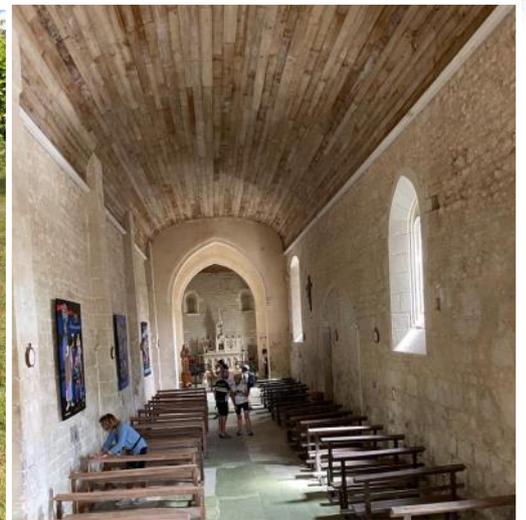
Dimanche 4 juin, entre **Chaniers, Dompierre-sur-Charente, Saint-Sever-de-Saintonge, Courcoury, Rouffiac, Montils, Les Gonds et Saintes**, plus de **350 participants** ont vogué sur l'eau, gambadé sur les petites routes de campagnes et pédalé le long de la Charente, entre vignes et fleuve, dans une ambiance festive et familiale !

La Communauté d'Agglomération de Saintes remercie tous les participants, les bénévoles, les élus des communes, les partenaires et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette journée !

Le bilan a été présenté à Saint-Sever par Alexandre Grenot aux élu(e)s des communes après quoi un pot de remerciement, offert par la CDA, a permis à l'ensemble des organisateurs et bénévoles et d'échanger sur cette 3<sup>ème</sup> édition.



Retrouver le retour en vidéo sur le site de La CDA : [Escapade sur le Fleuve Charente 2023 - Communauté d'agglomération de Saintes \(agglo-saintes.fr\)](https://www.agglo-saintes.fr)



## Rentrée scolaire 2023-2024

Ce ne sont pas moins de 88 élèves qui ont repris le chemin des classes de l'école de Saint-Sever Rouffiac pour une nouvelle année 2023-2024 remplie d'apprentissages et de projets stimulants.

Nous souhaitons aux élèves, aux parents ainsi qu'aux enseignants et membres du personnel travaillant à l'école, une année scolaire enrichissante et remplie de belles réussites!

Bonne rentrée à toutes et à tous!



Eh les copains,  
attendez-moi !



*Je voulais dans mon cartable  
Pierre Pusaud*



*Je voulais dans mon cartable  
Emportez mes châteaux de sable,  
Mon cerf-volant, des coquillages  
Et le portique de la plage.  
Maman m'a dit  
« ! Ce n'est pas permis !  
Et puis tout ça,  
Ça ne rentre pas ! »  
Alors j'ai pris un beau stylo,  
Pour le goûter quelques gâteaux  
Et que des choses raisonnables.  
Plus trois petits grains de sable !*

**Bonne rentrée à toutes et à tous , petits et grands**

## VELOMODALIS - 5 Vélos électriques en gare de Beillant



**Le vélo électrique en gare et en ville**

Dès cet été, combinez le train et le vélo pour vos déplacements !

**EN GARE** 1 station de vélos électriques installée dans chacune des 8 gares desservies par la ligne TER Royan-Angoulême

**Comment ça marche ?**  
 Empruntez un vélo électrique en gare, à votre descente du TER.  
 Sur votre lieu de destination, verrouillez votre vélo via l'application.  
 À votre retour, déposez le vélo en gare avant de reprendre le TER.



**EN VILLE** À Royan, Cognac et Angoulême, adoptez aussi le vélo en ville !  
 Un réseau de stations à proximité des principaux lieux de vie, pour vos trajets intra-muros de station à station.



Un vélo électrique sécurisé et facile à utiliser, à emprunter et à déposer en station, disponible 7j/7 24h/24.

Une location à la minute, à l'heure ou à la journée, avec une tarification privilégiée pour les abonnés TER, cars régionaux et réseaux de transport locaux.

Une application unique à télécharger pour emprunter n'importe quel vélo en station, où que vous soyez !  
 Et ça marche aussi avec la carte Modalis et votre carte de transport !

Un nouveau service de location de vélos en libre-service sur la ligne TER Royan – Angoulême appelé **Vélo Modalis** réalisé en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine, Nouvelle-Aquitaine Mobilités et les agglomérations de Royan, Cognac et Angoulême est à votre disposition. Plus d'infos sur le site web <https://www.velomodal.fr/fr/about>

Le principe est simple : Une station de vélos électriques sera installée dans chacune des 8 gares desservies par la ligne de TER Royan-Angoulême : Royan, Saujon, Saintes, **Beillant**, Cognac, Jarnac, Châteauneuf-sur-Charente et Angoulême.

**En gare de Beillant, une mini station de 5 vélos à assistance électrique a été installée.**



**Abonnement Combiné vélo + train 15€/mois** pour les abonné(e)s TER et/ou cars régionaux  
 Empruntez un vélo depuis votre gare TER d'arrivée jusqu'à 12h par jour



**Paiement à l'usage dès 0,10€/min** (Pour des trajets ponctuels ou tester le service avant de s'abonner)  
 0,10€ par minute pendant 1 heure  
 Exemple : 60min de trajet = 6€

Exemple :  
 1h30 de trajet = 7€



**Abonnement en libre-service 15€/mois\***  
 Pour les abonné(e)s Möbius, Transcom, Buss ou Carabus  
 30 minutes de trajet par jour pour se déplacer à vélo électrique en ville de station en station  
 \*Tarif réduit à 5€/mois pour les scolaires et étudiants qui ont entre 16 ans et 28 ans.



## DÉPARTEMENT

### Le mot de vos Conseillers départementaux du canton de Thénac

Bientôt 2 ans que vous nous avez réélu conseillers départementaux et que nous continuons de travailler dans notre canton et dans le cadre de délégations pour les charentais-maritimes.

Sylvie MARCILLY, Présidente du Département, nous avait fixé des axes prioritaires pour cette année 2023, notamment le **Plan Jeunesse** et le **Plan d'Actions pour un Numérique Inclusif** dont nous avons respectivement la charge.

En mars dernier, l'Assemblée départementale a pris acte du bilan du Plan pour un Numérique Inclusif. 5 axes ont été retenus : renseigner sur l'offre numérique, permettre l'accès à Internet, faciliter les démarches pour les services en ligne du Département, accompagner aux usages des outils numériques et coordonner les actions à l'échelle départementale. Deux nouveaux axes ont pour mission de mieux répondre aux enjeux : lutter contre la cybermalveillance et le cyberharcèlement ; promouvoir la sobriété numérique. Aujourd'hui, il est important pour nos concitoyens de ne pas être isolés des moyens de communication et de sensibiliser à toutes les fraudes et abus qui existent et dont nous pouvons tous être victimes.

Nous avons également voté le Plan départemental « *Agir pour la jeunesse* » pour 2023-2028. La phase de constats, d'écoutes, de concertations a permis d'identifier 4 enjeux majeurs :

**La citoyenneté et le vivre-ensemble** : sensibiliser à la citoyenneté, donner la parole aux jeunes, s'ouvrir au monde, lutter contre la désinformation, abolir les discriminations.

**L'épanouissement personnel** : favoriser les pratiques sportives, accéder à la culture, découvrir le patrimoine, mettre en lumière les savoirs, favoriser la découverte, agir en faveur du développement durable.

**L'accompagnement vers l'autonomie** : lutter contre la précarité, se loger, se déplacer, aider à la scolarité, favoriser l'égalité des chances, faciliter l'insertion professionnelle, favoriser la transition numérique.

**La prévention et la santé** : informer et sensibiliser (« bien dans son corps, bien dans sa vie »), manger mieux, gaspiller moins.

Comme l'a expliqué Sylvie MARCILLY, « *Avec ce plan départemental pour les jeunes, nous avons cherché à aller au plus près de leurs attentes* ».

Enfin, à l'échelle cantonale, de nombreuses subventions ont été accordées aux associations et aux communes. Ce sont par exemple, la rénovation des salles multi-activités de la commune de Thénac à hauteur de 263 550 €, la restauration de la toiture de l'église classée Monument Historique à Montils pour un montant de 6 340 €, les travaux de rénovation de la mairie de Colombiers à hauteur de 2317€. Le Département dispose également d'un fonds départemental d'aide aux constructions et grosses réparations des locaux scolaires du premier degré. Les communes de Chermignac, de Colombiers et de La Clisse ont pu en bénéficier. Dans le cadre de la politique sportive départementale, la commune de Varzay a bénéficié d'une aide de 15

#### Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département  
Maire de Thénac

[sylvie.mercier@charente-maritime.fr](mailto:sylvie.mercier@charente-maritime.fr)



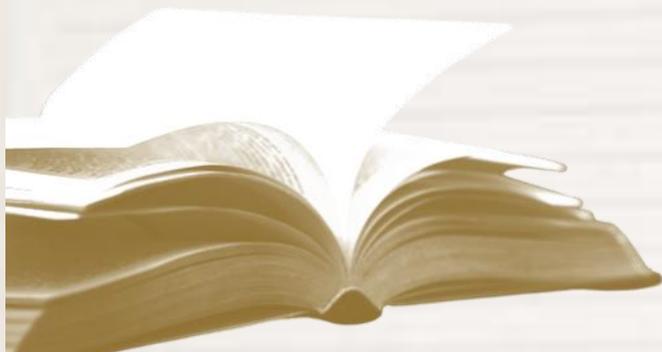
#### Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département  
Maire des Gonds

[alexandre.grenot@charente-maritime.fr](mailto:alexandre.grenot@charente-maritime.fr)



## Petite histoire de l'école de Saint-Sever/Rouffiac



### AVANT 1950 :

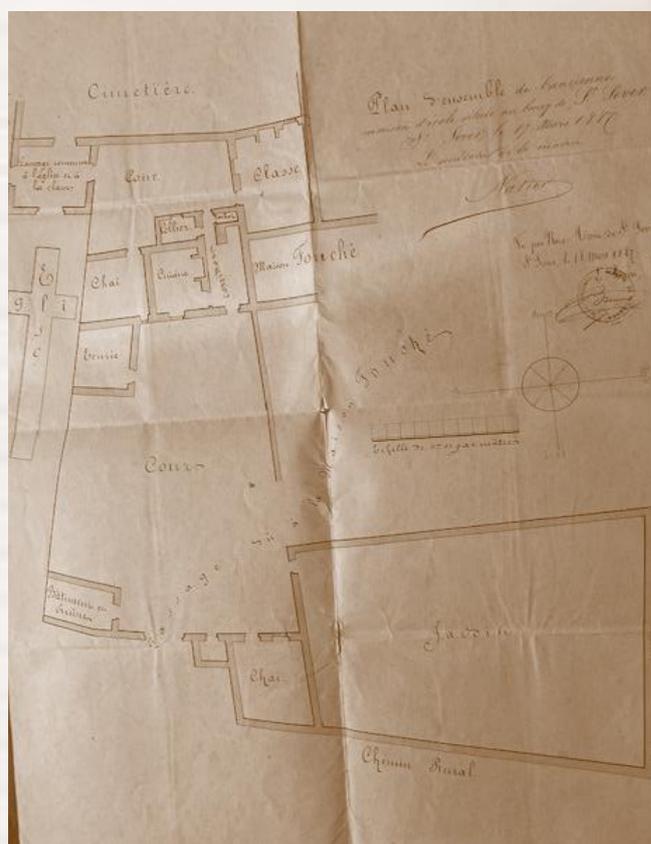
**En 1861** figure, dans les archives de la mairie, un plan de création d'une classe de filles et de la mairie en continuation d'une classe de garçons autour du presbytère... 4 rue de l'église.

Le **1<sup>er</sup> août 1866** est déclarée l'intention d'ouvrir une école primaire par Mme GUIBERT (née JULIEN), originaire des Gonds et épouse de Mr Félix GUIBERT déjà instituteur communal à St SEVER. Lui succéderont Mme GABET, puis Mme ARCHAMBAUD Le **1<sup>er</sup> août 1879**.

Le **1<sup>er</sup> mars 1884** Monsieur Mathieu BEGAUD donne à bail à la commune pour 5 ans la maison située au 77 rue de Saintonge pour y installer l'école des garçons.

Mais **dès 1886**, la commune emprunte plusieurs sommes au Crédit Foncier pour bâtir l'école des garçons au 57 rue de Saintonge. Les travaux de crépissage ont lieu **en 1890** avec, pour partie, du sable de la sablière de Chantemerle (en fait : bois de la Sablière).

**En 1899**, une gratification départementale et un prêt de Mr DESCHAMP, maire de Saint SEVER, permettent d'exécuter un préau et une clôture pour l'école de filles du 77 rue de Saintonge.



Dans ces classes on rencontre Mr CHASSERIAUD et Mme GERMAIN (**en 1898**), ainsi que Mr SABLE, Melle JEAN et Melle PETIT ses intérimaires **en 1915**, tandis que Mr SABLE est mobilisé.

**En 1906**, suite à la Loi de 1882 l'autorisant, a été créé une caisse des écoles. Très active, elle apporte gratuitement des livres, autres fournitures ou paires de sabots à des enfants nécessiteux.

**Entre 1936 et 1940** un projet d'aménagement de l'école est soumis par l'architecte Mr Georges NAUD au nom de la commune au Sous-Préfet de Saintes. En effet, la commune envisage de réunir les deux écoles (filles et garçons) distantes de 200 mètres et de désaffecter l'école de filles pour y installer la poste. Une classe de filles sans logement d'institutrice serait adjointe à l'école de garçons. L'académie impose la construction d'un logement pour l'institutrice de l'école de filles.

**En 1940** le sénateur PALMADE écrit au maire, Monsieur LEGER, que « le projet ne pourra aboutir, 50 projets étant en attente de subventions, alors que 10 seulement par an peuvent être réalisés. »

### APRES 1950 :

- la classe des « petits (5 ans) » est restée située au Bourg, au 4, rue de la Nougerée et Madame Simonne MERPILLAT (née DUSSIDOUR) en est l'institutrice.



Mme MERPILLAT  
(institutrice)



La classe des petit de 5 ans

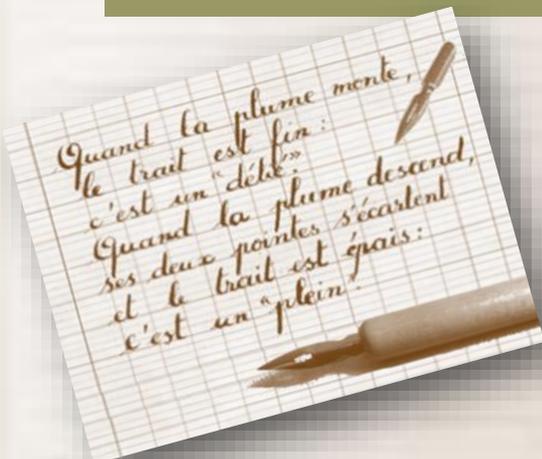


La classe des moyens de Mme JONCOURT

Celle des moyens se trouve encore au 77 rue de Saintonge et Madame Joncourt y enseigne. L'hiver à tour de rôle on allume le poêle à charbon pendant que la maitresse prépare le cours au tableau noir .



Classe de 1955



## Petite histoire de l'école de Saint-Sever/Rouffiac (suite)



Un peu de chaleur pour l'hiver

La classe des grands est pilotée par monsieur Mercier à l'emplacement de la mairie actuelle, 59 rue de Saintonge. Mr René GUILLOT (né et résident chez Berne à Courcoury), auteur de Crin blanc, l'enfant lion, le maître des éléphants...vient rendre visite.



Classe de Saint Sever 1955-1956  
Groupe scolaire actuel

La construction d'un groupe scolaire par l'architecte Mr MAROLEAU voit enfin le jour **en 1956** à son emplacement actuel .



Mme Joncourt prépare le cours



Les élèves intéressés par le récit de Mr René Guillot

L'inauguration a lieu le **15 septembre 1957** à 15 h 30 en présence de Mr André DULIN, Conseiller de la République, Ministre des anciens combattants, Président du conseil général, des parlementaires ainsi que des maires des communes avoisinantes. Alain BRUNG tient le ruban tricolore.

Des nouvelles salles avec des bureaux tout neufs sont prévus pour les petits .

Il y a désormais trois classes regroupées au 57 rue de Saintonge.

Le logement de l'instituteur se trouve alors à l'emplacement de la mairie actuelle.



Photo de classe de 1960 :

Jacky EMON, Pierre HERVE, Yves TEXIER, Jacques BRUNG, Deni BONNAUD, Michel SEGUIN, Josette BRANCHAUD, Annick DOUCET, Dominique BARBAUD, Joël VACHÉ, Jean BROUSSE, Francis DUSSAT, Jean-Marc CHALLAND, Alain BRUNG, Murielle BRUNG, Gilles BRUNG et les amis disparus ou perdus de vue...



Une 4<sup>ème</sup> classe s'avère bientôt nécessaire pour la « maternelle (3 ans) ». Alors que l'inspection académique ne souhaite pas en ouvrir une, les élus et les parents d'élèves organisent une grève intensive ; les gendarmes « campent » rue Reutin des Bois ; les renseignements généraux s'en mêlent ; au bout d'une semaine un feu vert arrive et on ouvre un préfabriqué.

**En 2003**, suite à une importante augmentation des effectifs (113) l'éducation nationale a décidé, sous la pression des parents, de l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe, et c'est Mr CAMACHO, architecte de la Communauté de Communes qui en réalise les plans de 80 m2 avec bloc sanitaire pour handicapés en un temps record. L'inauguration a lieu le 4 octobre lors d'une grande cérémonie organisée par Brigitte FAVREAU, maire-adjoint.



Ont été identifiées: les familles BRUNG, familles BRANCHAUD, familles TEXIER, familles BOISSIER, BONNEAUD, VANLERBERGHE, ROUILLÉ, SEGUIN, DAVID, VACHÉ, GINDREAU, BONNET, BROUSSE, EMON, HERVÉ, DOUCET, CHALAND, DUSSAT, BARBAUD, PAQUET, CHANGEUX, BRISSONNEAU, PEIGNÈS, EVIN, PRÉVOST, TARIN, PARLANGE, JONCOURT

**Classe de 1956/57**



Exceptés six , ont été identifiées : Christèle DEMENIER, Xavier GABORIAUD, Marlène TIBURCE, Loïc BURELOUX, Cynthia MALLET, Anthony TERRIERE, Adrien LARGEAUD, Thomas RENOULEAU, Gwenaëlle LEMAITRE, Audrey DALEMME, Jonathan BRUNG, Fabien TEXIER, Bastien TERRIERE, Jennifer MASSIAS, Guillaume BRUNG, Ludovic ARNOULT, Mme MORTON

**Classe de 1996/97**

## Petite histoire de l'école de Saint-Sever/Rouffiac (suite et fin)

**Le 26 mai 1990** le conseil municipal de Saint-Sever réfléchit à un regroupement avec Montils à la demande de Mr METAYER, maire de Montils.

**Le 27 octobre 1995** finalement, Mme BOTTON et Mr SALLÉ présentent leur travail au conseil municipal de Saint-Sever sur la création d'un syndicat intercommunal aux fins de constitution d'un regroupement pédagogique concentré : 14 voix pour et un contre.

**Le 28 juin 1996** les statuts du SIVOM Saint-Sever/Rouffiac sont présentés par Mme BOTTON ; l'objectif : gérer le scolaire et le périscolaire, acquérir et gérer le matériel pour entretien de la voirie et des bâtiments.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 1997** l'école est prise en charge par le SIVOM de ROUFFIAC/SAINT-SEVER

**Le 28 mars 2000** le siège du SIVOM est transféré à Saint-Sever et le 5 mars 2003, on se lance dans la construction d'une **cinquième classe** alors que le SIVOM intègre la Communauté de Communes en devenant syndicat mixte et qu'il est dissout en 2005 en transférant son personnel le 31 août.

**Le 11 septembre 2012** un rapport de la commission locale des charges transférées précise le principe de transfert à la communauté d'agglomération des compétences facultatives « éducation-enfance-jeunesse », ce qui devient effectif en 2013.

### COUPS DE CHAPEAU PARTICULIERS :

A **MME MERPILLAT**, arrivée à St Sever en 1949 comme directrice de l'école de filles, partie en 1969 et installée au village jusqu' en octobre 2003 date à laquelle elle s'est éteinte.



A **MR LAGARDE**, arrivé à St Sever en 1981, resté en poste pendant 36 ans et 33 ans en tant que Directeur de l'école ST Sever/Rouffiac. Parti en retraite en juin 2017.

**Suite à leur long passage, à 50 ans d'écart, tous deux ont laissé discrètement une marque indélébile avec leurs équipes enseignantes**

A **MME MORTON**, l'actuelle directrice présente à St-Sever depuis 30 ans.



**MME MORTON assure brillamment le relais et avec son équipe, écrit l'histoire ...**

## Le DOSSIER de l'ÉCOLE



### 1 - Présentation de l'École

L'école primaire intercommunale de Saint-Sever Rouffiac est composée de **4 classes** qui accueillent des élèves de la petite section au CM2.

L'équipe pédagogique se compose de 5 enseignantes (4 à temps plein et 1 complément de service pour la direction), d'une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et d'une AESH (accompagnante d'élèves en situation de handicap).

**Pour l'année scolaire 2022-2023, l'école comptait 93 élèves.**

Ces élèves sont répartis dans les quatre classes multi-niveaux de l'école :

- une classe de PS-MS avec Mme LAGARDE secondée par Mme BEBIEN (ATSEM)
- une classe de GS-CP avec Mme LANDREIN
- une classe de CE1-CE2 avec Mme LEBOSSÉ
- une classe de CM1-CM2 avec Mme MORTON et Mme MATHIEU (complément de service le lundi)

Madame GAUCI, AESH intervient auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers. Mme MORTON assure la direction de l'école.

Des projets communs ont été mis en place au cours de l'année scolaire 2022-2023 et ont concerné tous les enfants de la PS au CM2 :

- la participation au Prix des Incorruptibles
- la journée particulière organisée la veille des vacances de Noël en collaboration avec l'équipe du périscolaire
- le carnaval
- le cross
- une sortie au parc animalier Zoodyssée
- la fête de l'école

Les enseignantes s'impliquent également dans de nombreux projets tout au long de l'année scolaire.

L'accueil périscolaire et la restauration sont assurés par la communauté d'agglomération de Saintes. Des menus variés et équilibrés, élaborés par la CDA, sont préparés par Mesdames VIAL et GILARDIT. Le service est assuré à table par les animatrices de l'accueil périscolaire et par l'ATSEM. Mme SAINT CRIT (directrice de l'accueil périscolaire) et Mme BONNARDEAU (animatrice) organisent des activités variées et enrichissantes qui favorisent l'épanouissement de nos élèves en dehors des heures de classe.

#### Historique

- 1 - Présentation de l'école
- 2 - Equipe pédagogique
- 3 - Projet pédagogique
- 4 - Travaux réalisés
- 5 - Coûts, subventions
- 6 - Commissions
- 7 - Cantine
- 8 - Périscolaire
- 9 - Entretien
- 10 - Conseil d'école

L'association des parents d'élèves joue un rôle actif et précieux en organisant des manifestations qui permettent de financer des projets et des initiatives au sein de notre école. Elle favorise également la communication et la coopération entre les parents et les enseignants.

En travaillant en étroite collaboration, tous les membres de l'équipe éducative (enseignants, parents, ATSEM et AESH) ainsi que le personnel de la CDA, s'efforcent de promouvoir le bien-être et la réussite de tous les enfants de notre école.

## 2 - L'équipe pédagogique



## 3 - Projet d'école

Le projet d'école s'est terminé en 2021. L'éducation nationale n'a pas reconduit ces projets depuis cette date.

Le thème de la fête d'école : Protégeons notre belle planète.



## 4 - Les travaux réalisés

### Travaux réalisés à l'École SAINT-SEVER/ROUFFIAC

Durant les vacances qui permettent la réalisation de travaux sans gêner les classes, la municipalité de Saint-Sever a engagé les modifications suivantes :

#### ÉCOLE MATERNELLE

- Pose de climatisation réversible,
- Installations de 2 volets roulants solaires,
- Remplacement de la porte vitrée du sas d'entrée.

#### ÉCOLE PRIMAIRE

**Bibliothèque** : changement de toutes les fenêtres et tous les volets roulants,

**Bureau de la directrice** : changement d'une fenêtre et d'un volet roulant,

**Dans chaque classe** : pose d'une climatisation réversible.

#### SALLE DE MOTRICITÉ

- Pose de 5 stores

#### PÉRISCOLAIRE

- Dépannage de la climatisation réversible.

#### ENCEINTE DE L'ÉCOLE

- Réhausse du mur d'enceinte coté entrée et coté Mairie.

#### PEINTURES

- Peinture des encadrements et soubassements des fenêtres de la façade principale,
- Peinture du soubassement du portail de la cour.





- peinture des encadrements et soubassements des fenêtres de la façade principale

- peinture du soubassement du portail de la cour



## 5 - Coût et subventions

- Coût de fonctionnement 3917.72 €

- Coût d'investissement 52005.02 €

- Dépenses totales 55922.74 €

Demandes de subventions en cours.

## 6 - Les commissions

### Commission Petite Enfance



En moyenne trois ou quatre réunions par an sont organisées par la CDA avec les représentants de chaque commune pour la « petite enfance- jeunesse ».

Lors de ces réunions est abordé une fois par an le vote des tarifs aussi bien pour les repas de cantine que pour les heures de garderie, les centres de loisirs...



Les effectifs de chaque école, passés et à venir, sont étudiés ainsi que les risques de fermeture ou les futures ouvertures.

La carte scolaire est examinée afin de réfléchir sur les possibilités de regroupements : l'objectif est que les enfants soient dans les meilleures conditions de travail possibles et que les fermetures d'école soient limitées.

Un échange sur des sujets ponctuels à lieu; ainsi en 2022/2023 a été élaborée la nouvelle formule de réservation des repas dans les différents établissements afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

Les projets de sorties scolaires sont également abordés.

### Commission Sécurité enfance

Cette commission communale dont le rôle est d'effectuer un contrôle visuel de la conformité des lieux après travaux est composée de trois élus de Saint-Sever : MM TIBURCE, FERRARI, LEBLANC et d'un élu de Rouffiac : M Christian CHAT, conseiller municipal.



La commission s'est réunie en 2021 après le renouvellement des conseils municipaux.

## 7 - Cantine



La journée commence tôt à la cantine scolaire qui est tenue par Madame Monique VIAL responsable, secondée par Madame Laetitia GILARDIT.

Chaque jour c'est une centaine de repas qui est concoctée pour les enfants et le personnel.

En amont c'est Madame VIAL qui élabore les menus et passe les commandes aux fournisseurs. Les entrées plats et desserts sont préparés principalement avec des produits frais, de préférence bio et local, dans le plus grand respect de l'hygiène et de la chaîne de froid.

Les repas terminés c'est le nettoyage des locaux et du matériel avec grand soin, aucun coin n'est oublié. Les journées sont bien chargées... c'est pourquoi nous saluons le courage de nos cantinières et les remercions pour leur dévouement.



## 8 - Péri-scolaire



Nous sommes allés à la rencontre de Madame Natacha SAINT-CRIT directrice de l'accueil péri-scolaire qui est en poste à Saint-Sever de Saintonge depuis deux ans, avec 17 ans d'ancienneté dans ce métier. Elle est secondée par Madame Véronique BONNARDEAU et Madame Mégane GANCI.

Chaque jour, elles accueillent en moyenne 30 à 40 enfants dès 7h15 jusqu'à 8h45 heure de rentrée des classes, puis de 12h00 à 13h30 et enfin de 16h30 à 19h00.

Elles sont passionnées par leur métier et l'on ressent bien leur amour des enfants à qui elles font découvrir diverses activités manuelles. Mais rien n'est imposé! les enfants peuvent choisir de jouer librement ou de faire des jeux de société, des dessins etc.

Elles sont là également pour aider éventuellement aux devoirs mais aussi pour raconter de petites histoires et bien sûr faire des câlins si besoin.

Tous les jours les enfants ont droit à un bon goûter avec obligatoirement un fruit (*ce service est un service payant de la CDA*).



## 9 - Entretien

Notre école est entretenue depuis le 1<sup>er</sup> février 2023 par Jacqueline DERRIEN, agent d'entretien depuis 22 ans à la CDA ; Jacqueline arrive de Vénérand et a apprécié l'excellent accueil qui lui a été réservé à Saint-Sever/Rouffiac. Elle travaille à temps partiel, mais vient tous les jours et fait toute seule le grand ménage pendant les vacances afin de préparer une belle rentrée.



C'est la CDA qui fournit le matériel et les produits (qui sont imposés). C'est la CDA qui forme les agents d'entretien : cela comprend les techniques de désinfection et les méthodes et techniques de travail avec l'environnement des salles de classes, sanitaires et parties communes.

Merci à Jacqueline pour son investissement.



## 10 - Conseil d'École

**Rôle :** Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration et adopte le *projet d'école*: *Projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.*

Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires: Heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

Le conseil d'école peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au Directeur académique des services de l'éducation nationale, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale.

### Membres :

Le conseil d'école est composé des membres suivants pour une année scolaire :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des maîtres affectés à l'école
- Maire
- Représentant de la CDA
- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Certaines personnes peuvent aussi assister au conseil si des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ces membres supplémentaires n'ont pas le droit de vote.

### Règles de fonctionnement :

Le conseil se réunit **au moins 1 fois par trimestre**, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

**Le compte-rendu du conseil d'école du 20 juin 2023 a été affiché à l'école et transmis à tous les membres. Vous pouvez prendre contact auprès d'eux pour toute question ou remarque.**



**Le réseau d'aide spécialisée aux parents en difficulté :** Ce dispositif de l'Education Nationale, qui regroupe plusieurs enseignants avec des spécialisations différentes, a pour mission d'aider les élèves dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer à l'école maternelle ou élémentaire. **Le travail des membres du RASED se fait en étroite collaboration avec les enseignants, les élèves et leurs familles ainsi qu'avec les partenaires extérieurs.** Les aides apportées par le RASED ont toujours lieu à l'école, sur le temps scolaire et sont gratuites

## APE - Peinture de la cour de récré



Élu(e)s, parents d'élèves et bénévoles s'y sont mis....

**Merci et Bravo à eux.**



# Fête de l'école

Encore une super kermesse à l'actif de l'APE !! Super journée, passée entre les gouttes. Un grand merci aux parents qui ont apporté leur aide !!

Un grand merci aussi à l'équipe enseignante d'avoir offert un spectacle "comme avant", c'était superbe.

L'APE a clôturé le spectacle en offrant la contribution de ses différentes manifestations par un chèque de... 10 000 € !!!!



10 ♦ Remise des livres aux élèves de CM2

1 ♦ GS-CP ♦ Défilé Défilé : Présentation de la collection enfants



9 ♦ CM1 - CM2 ♦ Danse Enfants du danger

2 ♦ CE1 - CE2 ♦ Danse Il est où le BAY ?

8 ♦ CE1 - CE2 ♦ Danse L'homme nouveau

3 ♦ GS-CP ♦ Danse Enfants de St-Sever l'ac pour la planète

7 ♦ CM1 - CM2 ♦ Danse Pachamama notre « Terre-Mère »

4 ♦ Ms ♦ Danse J'ai vu le loup, le renard, la belette



6 ♦ Ps ♦ Expression corporelle : Promenade

5 ♦ Ps - Ms ♦ Danse La terre est si belle



## Rencontre et Part'âge



L'association Rencontre et Part'âge 17, service de visiteurs bénévoles à domicile organise une formation de bénévoles les :

**Lundi 2, mardi 3 et le mercredi  
11 octobre 2023, 9h30/16h30  
à SAUJON, salle du CCAS**

Monique PERROT,  
coordinatrice départementale  
06 85 47 48 83

## Recrutement d'assistant Familiaux



### CONNAISSEZ-VOUS LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL ?

Être assistant familial, c'est accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 21 ans, fragilisés par la vie et temporairement séparés de leur famille. C'est un métier essentiel, au service de ces mineurs ou jeunes majeurs, pour les accompagner, les aider à grandir, à se construire. Il requiert une grande disponibilité et une forte implication personnelle.

#### Ce métier vous intéresse ?

Le Département de la Charente-Maritime vous accompagne à chaque étape de votre parcours : agrément, recrutement, formation et soutien professionnel.

Plus d'infos par mail [defpmi.asfam@charente-maritime.fr](mailto:defpmi.asfam@charente-maritime.fr)  
et sur la rubrique parents / petite enfance de notre site internet :

[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)



## LE CCAS

Si le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a été dissout en Décembre 2021, il a été aussitôt remplacé par une commission ayant même vocation ;

Cette commission dont Mr Anthony TERRIERE est responsable suite à la démission de Mme Corinne PEQUIGNOT est également composée de Mr Jean-Michel TIBURCE, Mme Frédérique DUPONT, Mr Bruno FERRARI, Mr Jean-Paul GUILBERTEAU, Mme Dominique MONDIN et Mr Jean-Louis DEMINIER, tous conseillers Municipaux ainsi que de quelques bénévoles .

Cette commission a pour but de venir en aide aux personnes en difficultés que ce soit financière ou autre . Il suffit pour cela de contacter la mairie ou l'un des membres .

Elle est également là pour les personnes isolées qui aimeraient avoir un peu de visite afin de se sentir moins seules.

**N'hésitez surtout pas ; Vous trouverez toujours quelqu'un de disponible pour vous aider.**

La commission recherche des bénévoles ayant envie de s'investir et aider également à la préparation du marché de Noël et pourquoi pas apporter des idées nouvelles.

## HEURE CIVIQUE - VOISINS SOLIDAIRES –

### L'heure Saint-Séverine : l'heure civique adoptée à Saint Sever de Saintonge....

En effet Saint Sever de Saintonge se met très concrètement cette année 2023 à l'heure civique.

Avec l'heure civique, chaque habitant d'une commune se propose d'offrir 1 heure de son temps par mois pour une action solidaire de voisinage, une liste de 100 gestes de solidarité est proposée.

Athanase PERIFAN, créateur de « la fête des voisins » a initié cette démarche à l'issue des confinements. Elle a été relayée en 2022 par le conseil départemental et les communes de Charente maritime. Le maire de Saint-Sever a signé ce partenariat avec l'accord du conseil municipal et un document de communication personnalisé a été proposé en direction des habitants ; il était disponible dans l'avant dernier « info-flash »

Depuis le mois de janvier, une quinzaine de personnes se sont déjà inscrites.

#### La démarche est simple et se déroule en trois temps :

- ⇒ L'inscription sur le site de l'heure civique (<https://lheurecivique.charente-maritime.fr>) en indiquant les domaines d'activités dans lesquels chacun souhaite intervenir : par exemple aide aux courses, co-voiturage, partage d'outils... Une « liste des 100 gestes de solidarité » est consultable sur Internet
- ⇒ Un SMS automatique confirme l'inscription. Il est possible d'accéder à des visios nationales de présentation du dispositif.
- ⇒ Les coordonnées des volontaires sont accessibles, via le site, à M. Bruno Ferrari, élu et référent de l'heure civique au sein de la commune. Il contacte alors les intéressés pour leur proposer de s'inscrire sur diverses activités et leur en expliquer le fonctionnement.

**14 personnes se sont inscrites**  
**4 actions ont été soutenues par ces**  
**bénévoles depuis le début de l'année**



**L'heure civique n'a pas vocation à se substituer à des services existants et actifs sur la commune**, tel le CCAS par exemple, ni empiéter sur son fonctionnement. Une solidarité réelle existe déjà entre voisins (entraide, prêt de matériel, dépôt de courses...) Chaque commune doit donc décliner ce dispositif selon sa culture, son fonctionnement et les valeurs qui lui sont propres.

Pour **M. FERRARI, référent Heure civique**, l'objectif est d'une part de créer du lien supplémentaire, de faire se rencontrer des nouveaux arrivants par exemple, et d'autre part de proposer une aide ponctuelle et bénévole pour de l'évènementiel et l'organisation de manifestations dans un cadre associatif. Les personnes impliquées doivent rester libres de leur temps sans ressentir ni enfermement, ni contrainte. Des volontaires ont aidé lors du déroulement de la descente de la Charente ou bien, en juin dernier, à repeindre la cour de l'école...

Si des personnes ont des demandes ou des propositions de service à effectuer et ne connaissent pas la procédure, elles peuvent s'adresser ponctuellement au secrétariat de la mairie qui les mettra en relation avec M Ferrari. Des documents de communication sont à disposition du public.

Perspectives pour dynamiser le dispositif à l'étude :

une information en direction des associations pour une interaction plus efficace,

la possibilité de préparer les volontaires intéressés à la passation de la « formation secouriste premier secours »...

En conclusion selon M Périfan « Il existe un gisement de générosité parmi nos concitoyens qui ne demande qu'à être exploité ! »

## Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous **inscrivez** sur le site [st-sever-de-saintonge.lheurecivique.fr](http://st-sever-de-saintonge.lheurecivique.fr)
- 2 Nous vous invitons à une **visio de présentation du dispositif**.
- 3 Nous vous proposons un **court entretien** téléphonique.  
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des **besoins des associations**, soit de manière individuelle vis-à-vis de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrons **nous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.

*Je compte sur vous.  
Merci de tout cœur !*

**Pierre HERVÉ**

Maire de Saint-Sever-de-Saintonge

### **Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ? gratuite et confidentielle**

Courses, démarches administratives,  
courts déplacements, petit bricolage,  
lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone :

[mairie@stsever17.fr](mailto:mairie@stsever17.fr)

05 46 91 02 65

06 08 04 30 94



Une initiative de

la Charente  
Maritime  
LE DÉPARTEMENT



**VOISINS  
SOLIDAIRES**  
Les bons côtés d'être à côté

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### MON POKER CLUB



**Saint Sever de Saintonge, une place forte du poker associatif français !**



Les 7, 8 et 9 juillet dernier, La salle des fêtes de la commune a été le théâtre d'un tournoi de poker qui sort des sentiers battus. Il a réuni pas moins de 240 joueurs pour en découdre et décrocher le trophée tant convoité. Ce tournoi gratuit que l'on nomme *Open* dans le milieu du poker associatif, était, par nature, ouvert à tous, du simple joueur du dimanche découvrant les règles, au champion du monde en titre (qui n'est pas venu cette fois-ci - NDLR). Au programme, affronter les joueurs à table afin de se tailler une part des 4 000€ de dotations promis aux lauréats. Une dotation permise par les dons de généreux partenaires. Les lots se déclinaient de différentes sortes ; trophées originaux, tickets pour jouer en ligne ou au casino de Gujan Mestras, formations de poker, goodies, bouteilles, machines à café ou autres tickets buvette. Faut-il pour autant être dans les meilleurs pour bénéficier de ces précieuses récompenses ? QUE NENNI sur un tournoi au format Mystery KO !

#### Le Mystery KO c'est quoi ?

L'originalité de cet évènement réside dans la variante de tournoi de poker proposée, le Mystery KO. Cette déclinaison offre la possibilité au joueur qui élimine un adversaire de participer instantanément à un tirage au sort. La chance décidera donc de la nature ou de l'importance du lot remporté, de l'accès à un site prisé et spécialité de coaching en passant par les goodies ou ou la case "retentez votre chance une prochaine fois". Afin de pousser





le ludisme dans ses derniers retranchements, des bonus peuvent également être remportés, comme des jetons supplémentaires.

### **Un Open plébiscité par les joueurs.**

*Mon Poker Club* a tenu à faire honneur à sa devise "le poker en toute convivialité" tout au long du week-end en proposant des barbecues et un tournoi de pétanque sur les terrains de la commune. Et les joueurs ne s'y sont pas trompés, en tendant l'oreille aux détours des tables, le club a entendu quelques commentaires des plus élogieux : "merci pour ce magnifique Open inventé et maîtrisé avec expertise par une belle équipe soudée" de la part de Fabrice, "Belle trouvaille pour du poker associatif !" glisse Denis, ou encore "C'est énorme ce que vous avez réussi à proposer" témoigne Loïc, un habitué des tournois organisés dans la région.

Les commentaires et remerciements sont légion et confirment la réussite d'un évènement d'une ampleur nationale.

### **Et la Suite ?**

Pour autant, le MPC ne va pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, le club s'est qualifié en juin, pour la deuxième année consécutive, pour la finale du Championnat National par Equipe des Clubs (CNEC). Elle regroupera les 16 meilleurs des 143 clubs français en course au début de la saison. L'évènement se déroulera à Vaux-sur-Mer les 30 septembre et 1er Octobre prochains. Le club de la commune visera ni plus ni moins que la plus haute marche du podium et ainsi faire trôner fièrement le trophée de Champion de France sur les étagères de la Salle des Fêtes Saint Severine !

## CHASSE

### Organisation : du changement pour cette nouvelle saison

Jusqu'à maintenant, l'ACCA (association communale de chasse agréée) de St-Sever présidée par Stéphane GRENON gérait le périmètre de notre commune (attribution des cartes, règlement, lâchers de gibiers...). Mais nous étions rassemblés avec les ACCA de Montils, Rouffiac et St Serin de Palenne pour former une AICA (association intercommunale de chasse agréée), cela permettait de mettre en commun nos territoires, un même règlement et l'organisation des battues gros gibiers.

Après des assemblées générales dans chaque commune et suivant le souhait de certaines ACCA, il est voté la décision de fusionner les 4 ACCA en une seule ( au préalable il a fallu voter la dissolution de notre association communale)

**Soit un seul bureau, un seul budget dont le siège est la mairie de Montils. Ce bureau élu en assemblée générale le 25 mai est composé de membres issus des 4 communes.**

Ces 12 membres se sont reparti les postes ainsi et ont maintenant à charge l'animation et la gestion de la chasse sur les communes :

Président Michel CHOBLET  
 Trésorier Stéphane GRENON  
 Secrétaire Hervé BOISSON  
 Vice-président Adrien MARTINAUD  
 Trésorier adjoint Cyril ROBERT  
 Secrétaire adjoint Jean-Jacques BELIN  
 Pascal MALLET  
 Olivier GRENON  
 Lucas COUNIL  
 Thierry LEFEVRE  
 Lucien BOISSINOT  
 Frédéric BELIN



### L'assemblée générale nouvelle formule s'est déroulée le 19 juin et a décidé entre autres :



Du maintien du plan faisans. Soit une réintroduction de faisans de Mandchourie par la fédération des chasseurs afin d'éviter à terme les lâchers. La reproduction est encourageante, plusieurs couvées sont recensées sur le territoire. Cela nécessite des points d'agraineage avec eau, une interdiction de tirer ces faisans pour réussir une implantation naturelle.

Mais en attendant les lâchers de faisans « obscurs » que l'on pourra continuer à chasser pourront être réalisés pendant la période de chasse (2<sup>ème</sup> dimanche de septembre au 3<sup>ème</sup> dimanche de décembre), le faisans obscur étant autorisé uniquement le dimanche avec un maximum de deux faisans par chasseur.



## LE COMITÉ DES FÊTES

### Sardinade et feu d'artifice



La soirée sardinade a connu un vif succès puisque 170 personnes étaient réunies sous les arbres où elles ont apprécié le repas et une vraie soirée conviviale. Puis vint le traditionnel feu d'artifice apprécié de tous.

Celui-ci est financé par la commune et en partie par le comité des fêtes.



Cette année, suite aux risques éventuels encourus, notre équipe de bénévoles (Alain, Anny, Patrick et Pierrot) que nous remercions encore une fois pour leur dévouement et leur professionnalisme, a été remplacé par un « tireur professionnel ».

Un bal gratuit clôtura cette sardinade du 13 juillet.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles (ils se reconnaîtront) sans qui cette belle manifestation ne pourrait être organisée.

**À noter** : l'assemblée générale de notre association se tiendra le vendredi 22 septembre à 19h00 à la salle associative.

Nous comptons sur vous pour venir nous soutenir et surtout nous sommes à la recherche de NOUVEAUX MEMBRES (hommes, femmes, jeunes, moins jeunes).

Vous serez les bienvenus puisque actuellement notre association est composée que de



5 membres :

- Nathalie Tiburce, présidente
- Natacha Saunier,
- Karine Ressouche,
- Betty Grenon,
- Lydia Slanka pour la section tennis.



Je serai ravie de répondre à toutes vos questions en vue d'une éventuelle adhésion. N'hésitez pas à vous renseigner, à très bientôt.

..... La présidente des Goules Réjouies .....

## LES AINÉS RURAUX

Entrecôte-frites du 17 juin. Nos aînés ont « la patate » !

« bleue, saignante, bien cuite ? »



« Des frites, des frites »

Les Moules frites du 29 juillet ont été précédées d'un concours de pétanque remporté par Alain BRUNG qui se voit remettre la coupe du vainqueur par Mr le Maire et Jean-Marie BARBAUD.



Souignons le travail réalisé pour la présentation des tables.  
Agréable au regard, une invitation à la danse.

# FÊTES DES VOISINS

## La joie de se retrouver ou de faire connaissance

Si l'heure civique commence à recruter de nouveaux membres et permet de faire des liens dans la solidarité, la fête des voisins, plus traditionnelle, a également été fêtée début juin par quelques personnes devenues amies avec le temps et qui ont plaisir à se retrouver ; cela donne aussi l'occasion aux nouveaux arrivés de se joindre aux groupes proposés....voici quelques sympathiques photos de 2023 en espérant qu'elles seront encore plus nombreuses en 2024 .



« Partager ensemble un bon moment de convivialité ! »



## PIQUE-NIQUE COMMUNAL

En attendant l'arrivée des courageux restés encore un peu au frais, c'est sous un soleil de plomb que cette joyeuse équipe vous a préparé l'apéritif, offert comme chaque année à cette occasion par Mr le Maire. Un moment convivial de partage attendu et partagé.



## INTERVIEW - Solange et Solange

J'ai rencontré deux « Solange » de notre commune, ces deux personnes sont tellement « solaires » que j'ai recherché si l'étymologie de leur prénom venait de « soleil ». Et bien non, ce prénom est d'origine arabe et latine. Il provient du nom latin **Solemnia**, dérivé de **solemnis**, adjectif relatif à des fêtes célébrées à des dates régulières, d'où l'idée de « solennité ».

### Solange Descourtieux



Issue d'une famille de 4 enfants, Solange est née en septembre 1928 à Nassandres sur Risle dans l'Eure (près de Bernay). Solange est allée à l'école jusqu'au certificat d'étude soit 14 ans.

Solange raconte une jeunesse heureuse, son père travaillait aux Chemins de Fer, sa mère organisait régulièrement des sorties en train, le poney menant une voiturette les conduisait à la gare de Serquigny. Elle se souvient de ses journées à la mer à Trouville, ses balades à Paris et tant d'autres voyages....

Le début de sa vie d'adolescente, puis d'adulte a été perturbé par la guerre de 1940-1945, (elle avait 12 ans en 1940 et 17 ans en 1945) pas

de moyen de locomotion, même pas un vélo (manque de pneus). Les campagnes étaient alors animées par des bals, c'est ainsi qu'à 17 ans, Solange a rencontré son mari. Après plusieurs déménagements, Solange née en Normandie, est venue vivre dans notre région suivant le travail de son mari, issu d'une famille de Burie. Elle a eu 5 enfants, 2 garçons et trois filles.

Solange a toujours aimé recevoir sa famille. Un vrai cordon bleu, disent ses enfants et ses petits enfants, elle aimait cuisiner et le faisait tellement bien, elle savait toujours quoi mettre avec quoi pour que ce soit bon... Elle faisait une sauce vinaigrette montée au mixeur, bien particulière, dans laquelle elle mettait oignon, ail, ciboulette, persil, huile, vinaigre et moutarde, racontent sa fille et sa petite fille.

Sans parler de ses bûches de Noël au beurre, parfumées au café, au praliné ou au chocolat et de ses tartes aux fraises ou aux framboises quels délices .....

J'ai commencé à coudre et à broder très jeune dit-elle, j'avais tellement admiré le travail de ma voisine, j'ai essayé, je m'y suis passionnée, c'était mon activité de détente. Solange a gâté ses enfants, petits enfants, chacun garde précieusement les services de table,

les parures de drap, les porte-serviettes.... brodés à leurs initiales, à leurs prénoms par Mamie. L'une de ses broderies particulièrement réussie avait été mise en vitrine dans une mercerie de Saintes.



Solange aura 95 ans au mois de septembre, elle a la chance d'être toujours dans son « chez elle » entourée par sa famille où elle m'a accueillie avec cet immuable sourire.



## INTERVIEW - Solange Bureloux

**Solange Bureloux**, un vrai rayon de soleil !

Solange est née à Chassenon en Charente le 26 Novembre 1935, quatrième née d'une famille de six enfants. Son père était ouvrier dans une usine de papier, sa mère suffisamment occupée à la maison...

Par souci d'équité entre frères et sœurs, ses parents n'ont pas voulu la laisser faire des études supérieures. A 15 ans, après avoir eu son certificat d'études, Solange était « placée » dans une épicerie à Limoges. Ce travail, débuté en 1950, occupait Solange de 7 heures le matin à 22 heures le soir. Elle était nourrie, logée, blanchie et bénéficiait d'une coupure de 5 heures de repos par semaine.

Si vous connaissez Solange, vous ne serez pas surpris de savoir comment elle utilisait ces 5 heures de repos. Elle prenait sa bicyclette pour se rendre chez ses parents, elle y restait seulement 30 minutes, puis reprenait rapidement la route en chemin inverse car il lui fallait 4H30 pour faire les 90 kms aller retour.

Solange recevait 2500 francs par mois, cela peut vous paraître un bon revenu, mais il s'agit d'anciens francs. *Un peu d'histoire : Le premier franc, le "franc à cheval", est émis en 1360. Cette pièce d'or est frappée pendant la guerre de Cent*

*Ans pour payer la libération du roi Jean le Bon, qui avait été capturé par les Anglais en 1356. Le terme "Franc" signifie que le roi est franc des anglais, c'est à dire libre. La loi du 24 germinal (14 avril 1803) accorda pour quinze ans à la Banque de France, le monopole de l'émission du papier-monnaie, afin de faire disparaître les contrefaçons. Le "nouveau franc" ou "franc lourd" entre en vigueur le 1er janvier 1960.*



*Un nouveau franc vaut 100 anciens francs. L'euro est entré dans le quotidien des Français il y a vingt ans, le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Donc pour revenir à Solange, son revenu de 2500 anciens francs représente 25 nouveaux francs en 1960 et 3€75 aujourd'hui.*

Mariée en 1957 et accompagnant son mari militaire muté à Paban, Solange est arrivée dans notre

région et plus particulièrement à Saint Sever en 1971. Elle a 3 enfants, 5 petits enfants et 2 arrière petits enfants dont elle est très fière.

Solange est une petite femme très active, si vous la rencontrez, elle vous parlera de son jardin, un paradis pour les fleurs, au printemps tulipes, narcisses, crocus, jacinthes, primevères,

pensées, muguet, pivoines, anémones, puis en été oeillets d'Inde, bégonias, pétunias, géraniums, verveine, coléus, rosiers, millepertuis, chèvrefeuille, hortensias, lavandes, coquelicot, hibiscus, laurier rose et encore hellebore, cyclamens, lys, amaryllis j'en oublie certainement.

Solange reproduit les fleurs à bulbes (cyclamens, tulipes), bouture ses géraniums et récupère les graines (cyclamens).

Solange dit : « mon jardin c'est mon loisir, il accompagne ma vie, il éclaire ma journée, je cultive, j'entretiens, je regarde ce fleurissement si parfait, ces couleurs éclatantes et si diverses ... »

Solange est une femme à qui on a envie de ressembler, elle a une telle pêche, toujours gaie, toujours active. Vous seriez surpris de l'entendre chanter les chansons d'Edith Piaf, on s'y croirait !!!!

## LE MONDE D'APRÈS -



### Lancement du cycle agenda local 2030 du Comité 21 (26 juin 2023)

L'agenda 2030 est un programme universel pour le développement durable. Il porte l'ambition de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030.

Les objectifs de développement durable, par leur caractère ambitieux et transversal, soulèvent de nombreux enjeux pour les prochaines années :

- Assurer un état des lieux réaliste, puis mettre en œuvre un suivi rigoureux des progrès réalisés et identifier les domaines d'amélioration possible.
- Créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable par les territoires, la société civile, le secteur privé et les citoyens.
- Favoriser un contexte de coopération : diffuser les bonnes pratiques et construire un cadre de coopération entre les acteurs pour mener des actions conjointes.



L'Agenda 2030 se place au cœur des enjeux du 21ème siècle, incarnés par ses 17 Objectifs de Développement Durable, et constitue la feuille de route en faveur d'un avenir durable. La coopération apparaît comme le moyen nécessaire à la réalisation de ces engagements. La mise en œuvre de ce référentiel dans une dynamique territoriale et multi acteurs impose donc une appropriation et une territorialisation des 17 Objectifs.

#### Étapes régionales pour l'appropriation des objectifs de développement durable

Les Étapes régionales pour l'Appropriation des Objectifs de Développement Durable, projet mené de 2017 à 2022, vise à favoriser la diffusion de l'Agenda 2030 auprès de tous les acteurs du territoire métropolitains et ultramarins, à valoriser les initiatives existantes et à engager des synergies pour la territorialisation des objectifs.

Les territoires sont le lieu d'expérimentation où s'invente notre capacité à construire les solutions de demain. L'engagement d'un maximum de collectivités dans la mise en place d'un Agenda 2030 représente un réel enjeu de progression. Les objectifs de développement durable représentent l'opportunité de montrer l'importance de l'échelon local dans la résolution des grands enjeux communs. **2030 constitue un appel à la coopération entre les acteurs, au sein des territoires, tout comme entre les nations.**

### Forum politique de haut niveau (juillet 2023)

Le Comité 21 a assisté, en tant que membre de la délégation française, au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) qui s'est tenu du 10 au 19 juillet 2023 à New York. Cette année, le Forum avait pour thème « L'accélération de la relance après la maladie à coronavirus (COVID-19) et la pleine mise en œuvre à tous les niveaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », et a notamment donné lieu à la présentation par la France de sa Revue Nationale Volontaire.

# LA PAGE DE L'ARTISTE - Samuel MICHAUD, Photographe



Samuel Michaud est marié et papa de trois enfants, il a pour passion la photographie. Le déclic lui vient alors qu'il est adolescent. Pellicules après pellicules avec son Polaroid, il grandit au rythme de sa passion et l'arrivée du numérique va décupler ses « shooting » d'où son pseudo Sam'sshoot.

Admirateur de la mécanique, son intérêt porte sur l'automobile, les avions, les instruments de musique, mais surtout la mécanique et comme il aime à le dire

« la mécanique dans son jus ». Son intérêt pour la photo l'a conduit à suivre, plus tard, une formation pour parfaire son travail. Il s'est aussi équipé d'un studio de photo. Aujourd'hui, vitesse d'obturation, distance focale, profondeur de champ... n'ont plus de secret pour Samuel.



Mais ce qu'il aime avant tout c'est saisir l'instant présent, le coup de cœur, celui qui oblige son épouse

à rebrousser chemin quand Samuel "Bloque" sur ce qu'il vient d'apercevoir « Oui là ! ». Un véhicule posé là sur une bouteille de gaz (cf.photo).



« C'est ça qui m'anime, ce que j'aime c'est le côté insolite ancien, figé un peu dans la privation de temps ».

Vous l'avez compris Samuel est emporté et porté ... Je vous invite à découvrir son site ou vous pourrez admirer une grande partie de son travail.

<https://ww.facebook.com/samuelmichaud.photo>

A la question, y a-t-il une photo que tu aimerais réaliser ? Samuel répond « Là comme ça non, j'aime ce que je fais, je ne réfléchis pas. C'est vraiment sur le moment présent que je prends mes photos.



Je ne me dis pas tiens ! je vais aller là-bas (meeting aérien ou de voiture) pour faire absolument telle ou telle photo. Non ! c'est vraiment l'instant présent qui m'appelle et je sais que le lendemain je ne ferai pas du tout la même photo. »

Comme vous pouvez le découvrir au travers de cet échantillon de photos, la passion se transmet de père en fille



Merci Samuel pour ce « focus » sur toi et pour cet échange partagé avec nos lecteurs.

## Feux de forêt - Sécheresse

Face aux **feux de forêt** et aux **sécheresses**, soyons tous **acteurs de la protection et de la préservation de nos ressources**.

**Nous comptons sur votre engagement pour appliquer et faire appliquer les bons réflexes.**

Même si les feux de forêt et de végétation sont aggravés par la **sécheresse**, il faut rappeler que **9 feux sur 10 sont d'origine humaine** et que la majorité d'entre eux peuvent être évités à condition d'**adopter les bons réflexes** :



**Vous êtes fumeur ?** Le bon réflexe, c'est de **jeter vos mégots dans un cendrier**. En forêt, il est interdit de fumer.

**Vous organisez un barbecue ?** Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou **dans un espace aménagé pour cet usage**, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.

**Vous bricolez en plein air ?** Le bon réflexe, c'est de **travailler loin des espaces sensibles**, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à **entretenir et débroussailler votre jardin** tout au long de l'année.

**Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ?** Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Ces bons réflexes sont à retrouver dans la **Météo des forêts**, l'outil de prévention pour informer et sensibiliser le public au danger d'incen-



Enfin dans ce contexte de sécheresse et afin d'assurer à tous un accès équitable à l'eau cet été 2023, il est essentiel d'adopter dès à présent quelques **bons réflexes** dans notre usage quotidien de l'eau.

### **A la maison :**

- ⇒ Installer un **mousseur à eau** sur les robinets
- ⇒ Vérifier et **réparer les fuites**
- ⇒ Prendre une douche et **éviter les bains**

### **...et dans son jardin !**

- ⇒ Installer un **récupérateur d'eau de pluie**
- ⇒ Installer un **goutte-à-goutte** aux pieds des plantes
- ⇒ Privilégier des plantes peu gourmandes en eau et résistantes à la sécheresse

L'eau est une ressource précieuse. Pour la préserver, il est nécessaire de faire preuve de sobriété, à la fois à l'échelle individuelle et collective.



Mairie  
de  
Saint-Sever de Saintonge

59, Rue de Saintonge 17800

Tél. / répondeur : 09 77 08 17 65

Tél. / Fax: 05 46 91 02 65

Messagerie : mairie@stsever17.fr

### Info locale

Vente de miel et de ses  
douceurs à Courcoury  
tous les vendredis soirs de  
17 à 19 h à la boutique

**Les Apiers d'Alienor**  
(face à la mairie côté cour) rue de la Liberté.  
tel. 06.70.02.79.34



## Calendrier des manifestations du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

DATES	ÉVÈNEMENTS	ORGANISÉ PAR
Samedi 23 septembre	Nettoyons la nature	Mairie
Dimanche 22 octobre	Bourses à l'enfance	Comité des fêtes
Samedi 04 novembre	Repas de fin d'année	USSS Pétanque
Samedi 18 novembre	Marché de Noël	Mairie
Samedi 09 décembre	Téléthon	Mairie et Associations de St Sever
Samedi 16 décembre	Arbre de Noël pour les enfants	Mairie et Comité des fêtes



### Dépistage des cancers du sein

**PLUS UN CANCER  
DU SEIN EST DÉTECTÉ TÔT,  
PLUS LES CHANCES DE  
GUÉRISON SONT GRANDES.**

Chaque année, en France,  
plus de 2,5 millions de femmes  
se font dépister. Et vous ?

LES ÉTAPES QUE JE DOIS SUIVRE

Consultez ces étapes  
en flashant ce code,  
ou connectez-vous sur  
cancersdusein.e-cancer.fr



### EPILEPSIE - Permanence à Saintes

**Madame Céline Buffard**, membre de la délégation Charente-Maritime, vous accueille chaque vendredi de 9h30 à 11h30 au centre hospitalier de Saintes, en salle 29 (dans le couloir à côté des ascenseurs).



**Contact :** Céline Buffard : 06 67 53 11 73 ou  
17@epilepsie-france.fr



### Collecte spéciale des déchets amiantés dans notre commune

Dans le cadre de sa mission de service public et pour répondre aux enjeux environnementaux, la Communauté d'Agglomération de Saintes organise une **collecte spéciale pour les déchets amiantés à destination des particuliers**. L'amiante, largement utilisé jusqu'en 1996, est un déchet dangereux nécessitant une prise en charge spécifique pour garantir la sécurité de tous.

Les prochaines dates pour notre commune :

- **Samedi 28 octobre** matin à la déchetterie Nord, rue de Taillebourg à Saintes
- **Samedi 28 octobre** après-midi à la déchetterie de Chaniers Chem. des Prises,
- **Vendredi 3 novembre** matin à la déchetterie Ouest de Saintes, 9 Imp. du Champ de Tir,

Pour participer à cette collecte, **il est impératif de prendre rendez-vous au 05 46 93 41 50**

(ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Plus d'infos et mode d'emploi complet : <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/dechets/423-les-dechets-sur-l-agglo.html>.



N°Azur 0810 600 448  
PREMIER APPEL LOCAL

## pour tous, toute la vie, partout

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 75 ans. Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier. L'ADMR est reconnue pour ses compétences et son expérience dans quatre domaines de service : autonomie, domicile, famille et santé. L'action de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne et de son autonomie. Aujourd'hui l'ADMR est le premier réseau français de proximité avec 3300 associations locales implantées sur l'ensemble du territoire.

### L'ADMR de Montils, des services pour tous

Chaque jour, l'association ADMR de Montils agit pour permettre aux personnes âgées, aux personnes handicapées, et aux familles de bien vivre à domicile. Pour cela elle apporte un service personnalisé en fonction des attentes et des besoins de chacun.

### Des activités adaptées aux besoins de la population

Chaque demande fait l'objet d'une étude des besoins spécifiques individuels, ceci permet de mettre en place un plan d'aide sur mesure ; que ce soit pour une aide ou un accompagnement dans les actes essentiels de la vie (lever/coucher, toilettes...) des activités de soutien matériel (entretien de la maison, préparation des repas, courses ...) ou de soutien moral (sortie, écoute...) l'ADMR de Montils est en mesure de vous apporter un service personnalisé.

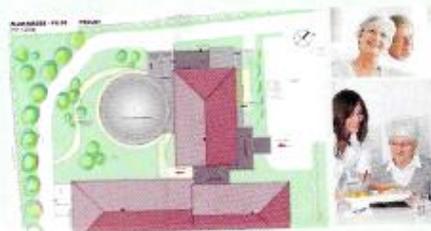
### Une association au croisement du lien social et de la vie économique

Grâce à des formations adaptées, l'équipe d'aides à domicile dispose des capacités relationnelles et des compétences techniques nécessaires pour intervenir auprès de toute personne à domicile.

L'association ADMR de Montils vous accueille au **28, rue du Commerce - 17800 Montils**, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Vous pouvez également contacter l'association par téléphone tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au **05 46 95 33 94**.

### La Résidence Autonomie de Montils ouverture prévue en septembre 2023

A but non lucratif, la résidence autonomie ADMR de Montils est située **9, rue de Sévigné**. Cette structure associative est administrée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles.



Cet établissement a pour vocation d'accueillir des personnes âgées valides et autonomes, seules ou en couples au sein de sa structure de **38 appartements**.

L'établissement propose exclusivement à la location des appartements allant du T1 de 27m<sup>2</sup> au T1 bis de 38m<sup>2</sup>, non meublés.

Pièce centrale de l'établissement, la salle de restauration est entièrement pensée pour une immersion au coeur du parc de la résidence. Les locaux de l'association d'aide à domicile ADMR de Montils seront implantés sur le site.

N° 69/SEPTEMBRE 2023

**Direction de la distribution** : M. Pierre HERVÉ

**Rédaction /mise en page** :

Lucette BARBAUD – Aline BIDARD – Brigitte LECLERC – Dominique MONDIN

Jean-Pierre PEQUIGNOT - Karine RESSOUCHE – Nathalie TRICOIRE - Véronique DELIONS

**Dépôt légal septembre 2023**

Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique